

Sommaire

- p2 Cérémonie du 8 mai / Comité des fêtes**
- p3 CCAS / Mammobile**
- p4 Du nouveau dans la commune !**
- p5 Le City-Stade / L'école**
- p6 Incivilités**
- p7 Renforcement de l'équipe technique / Etat-civil**
- p8 Infos pratiques**

Edito

Ce journal sort bien tardivement et nous en apportons quelques explications :

Nous avons attendu de vérifier toutes les possibilités pour vous offrir une fête de village digne de ce nom.

Malheureusement, cette année, nous devons nous contenter de participer à celle de nos voisins.

Notre Comité des Fêtes, malgré tous nos appels, n'a répondu qu'au mois de Mai pour nous signifier tout simplement une démission collective.

Impossible d'obtenir en un temps aussi court, les demandes d'autorisations, les réservations traiteurs...

Nous espérons qu'un nouveau comité des fêtes comprendra l'importance de l'animation dans une commune, aussi petite soit-elle, et que l'été laissera mûrir les bonnes intentions.

Heureusement, nous avons des événements plus enthousiastes à vous communiquer.

Un atelier de réparation informatique va ouvrir ses portes le 01 juillet.

N'hésitez pas à pousser sa porte pour connaître l'étendue des capacités d'Adrien

Le bar reprend du service à compter du 15 Août. Sabrina proposera des petit déjeuners, repas, épicerie, dépôt de pain...et des repas à emporter pour le soir sur la base de l'anti-gaspi.

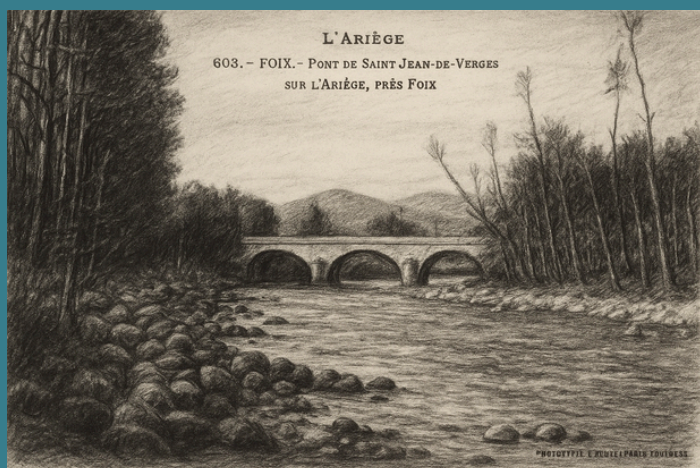
Le City Stade qui devrait enfin se matérialiser début Septembre.

Notre équipe est toujours sur le terrain pour répondre à vos demandes, tellement diverses et qui retiennent toute notre attention, que ce soit pour un particulier ou un ensemble d'administrés.

Merci pour votre patience quant à nos délais d'interventions, nos équipes sur le terrain ou en mairie déploient toute leur énergie pour vous servir au mieux.

Avancer ensemble, c'est avancer mieux.

Brigitte Fontaine



Cérémonie du 8 mai 2025

Comme chaque année, la commune de Saint-Jean-de-Verges a célébré la commémoration du 8 mai aux côtés de nos voisins de Loubières.

Après un premier hommage rendu aux monuments aux Morts de Loubières, nous nous sommes rassemblés au pied de notre propre monument, situé dans le cimetière de Saint-Jean-de-Verges.

Nous avons eu l'honneur de compter parmi nous des représentants de la gendarmerie, M. David Dejean, ainsi que des Sapeurs-Pompiers, représentés par M. Laurent Antras. Comme à l'accoutumée, M. Michel Banès a tenu le rôle de porte-drapeau avec fidélité et engagement, comme il l'avait déjà fait lors de la cérémonie du 11 novembre.

Malgré un petit incident technique lié à une coupure d'électricité, la cérémonie a pu se dérouler dans de bonnes conditions, en présence des élus et des habitants de Loubières et de Saint-Jean-de-Verges.

Mme le maire a lu le texte touchant qu'elle avait rédigé pour l'occasion.

Cette séquence, ponctuée par la diffusion du « Chant des partisans », s'est conclue par une émouvante reprise a cappella de « La Marseillaise » par l'ensemble des participants.

Un pot de l'amitié a ensuite été offert en salle du Conseil Municipal. Le buffet, préparé avec soin par les membres du conseil municipal et des habitants bénévoles, a permis de prolonger ce moment de partage dans la convivialité.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette commémoration.



LE COMITÉ DES FÊTES

Nous regrettons la démission des membres du Comité des Fêtes.

Malgré plusieurs relances par téléphone et par courrier, nous n'avons **reçu la démission de la présidente qu'à la fin du mois d'avril.**

Le trésorier nous a ensuite contactés pour nous informer qu'il restait le seul membre du bureau et qu'il n'était plus en mesure d'assurer ses fonctions.

Il a alors organisé une réunion avec les membres encore en fonction, qui s'est tenue le **12 mai.**

Chacun a pu exprimer son ressenti, notamment un sentiment d'impuissance face à cette décision collective de démission. Il est apparu que, depuis la dernière fête du village, il n'y avait eu aucun échange entre les membres et les participants.

Aucune proposition de formation d'un nouveau bureau n'a pu émerger à l'issue de cette réunion.

Le trésorier a remis sa lettre de démission, rendu les comptes de l'association, **en juin**, et reversé les fonds restants sur le compte bancaire du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de notre commune.

Malheureusement, les délais pour les demandes d'autorisations, les réservations de traiteurs et de groupes étant trop courts, il ne nous sera **pas possible d'organiser la fête de Saint-Jean** à la date habituelle.

Nous le regrettons vivement et vous donnons rendez-vous en septembre.

Que toutes les bonnes volontés, individuelles et associatives, n'hésitent pas à nous contacter pour ce projet.

LE CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Jean-de-Verges a le plaisir d'**inviter toutes les personnes de plus de 80 ans à un goûter convivial**, agrémenté de belles mélodies interprétées par **la chorale "Les Cordes Vocales" de Prayols**.

CET ÉVÉNEMENT CHALEUREUX SE DÉROULERA LE 21 SEPTEMBRE 2025, DE 14H00 À 17H, À LA MAISON DU TEMPS LIBRE

Ce goûter sera l'occasion de se retrouver entre habitants de la commune, de partager des moments de joie et d'écouter des chants qui raviveront les souvenirs.

Un moment idéal pour passer un après-midi agréable dans une ambiance conviviale.

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire au préalable. Vous pouvez le faire en venant à la mairie ou appelant le **05 61 05 35 60**.



NOUS ESPÉRONS VOUS VOIR NOMBREUX POUR CET APRÈS-MIDI FESTIF ET MUSICAL!

LE CCAS ET LE PLAN ORSEC CANICULE

Chaque année, nous sommes tenus de vérifier que notre listing de personnes "vulnérables", est bien à jour. Ce sont des personnes seules ou à mobilité réduite, ou qui ont souhaitées bénéficier d'une certaine surveillance.

Chacun est appelé ou visité, nous nous assurons que la personne est toujours bien entourée et que les contacts téléphoniques sont toujours d'actualité.

Ce listing une fois confirmé est transmis à la Préfecture

N'hésitez pas à nous signaler toute personne de votre entourage qui pourrait bénéficier de cette surveillance.



LA «MAMMOBILE» DE RETOUR À SAINT-JEAN

Le 13 mars dernier le camion "Mammobile" s'est installé à nouveau sur le parking de l'école. L'association Ariège Prévention Mobile (APM 09) a permis, pour la deuxième fois à Saint-Jean, de proposer un dépistage du cancer du sein à nos administrées.



Le dépistage organisé du cancer du sein à bord du Mammobile s'adresse aux femmes :

- entre 50 et 74 ans (jusqu'à la veille de leurs 75 ans)
- n'ayant pas réalisé de mammographie depuis au moins 2 ans (1 an et 10 mois au minimum)
- sans suivi particulier pour un antécédent personnel ou familial de cancer du sein, ou pour toute autre pathologie du sein.

Pour toute information et le calendrier des passages :
<https://www.mammobile-ariège.fr/>

L'AFFICHAGE DÉPORTÉ

Nous avons entamé la construction de châssis destinés à l'affichage déporté, tel que proposé lors de notre campagne.

Bien que le processus prenne un peu de temps, nous avons choisi la solution de construction en interne, en collaboration avec le personnel communal et les élus.

Cette option, bien moins coûteuse, nous permettra de mieux répondre aux besoins d'un plus grand nombre de résidents, notamment ceux éloignés des panneaux d'affichage actuels.

Nous espérons que ce dispositif saura répondre aux attentes du plus grand nombre. Nous resterons également attentifs aux remarques et suggestions concernant les éventuels ajustements à apporter.

Nous avons conçu un prototype. Bien que le résultat soit satisfaisant, il nécessite une main-d'œuvre trop importante pour sa réalisation :



Le résultat est concluant mais demande trop de main d'œuvre pour le réaliser. Nous allons réfléchir à un autre modèle plus simple mais tout aussi fonctionnel :



LE "SAINT-JEAN" VA ROUVRIR CET ÉTÉ !

Sabrina, la nouvelle gérante, vous accueillera avec sa bonne humeur et sa volonté de répondre à vos attentes.

Elle vous proposera :

petits-déjeuners,
plat du jour le midi
épicerie de première nécessité
dépôt de pain



Dans un souci de ne pas gâcher la nourriture, Sabrina mettra en place la vente, à prix réduit, des repas à emporter pour le soir sur la base de "l'anti-gaspi".

RENDEZ-VOUS LE 15 AOÛT POUR L'OUVERTURE !

ARIÈGE TECH INFO va ouvrir ses portes 16 avenue des écoliers le 1er juillet 2025 !

Cette société est gérée par **Adrien HOARAU**, qui a fait ses preuves au cours d'une formation qualifiante en alternance de Technicien Supérieur en systèmes et réseaux, de 14 mois, à "Bureaux Solutions".

Son cœur de métier est la **réparation de matériel informatique**, l'**impression 3D** et la **formation à l'informatique**, notamment la bureautique.

"Mes passions sont globalement tout ce qui touche au numérique, aussi bien les téléphones, que les tablettes et les ordinateurs, et à l'impression 3D. La réparation et la maintenance sont pour moi quelque-chose de primordial pour tout matériel."

L'impression 3D à la demande, quel que soit le projet, est, elle aussi, incontournable pour les bricoleurs et les moins expérimentés ne trouvant pas de pièces de rechange en magasin ou sur internet. Pourquoi tout simplement ne pas les faire réaliser, sur mesure, avec des matériaux adaptés aux contraintes ?

Que ce soit pour un objet fonctionnel (outils, manche, boîtier), un objet décoratif (support de casque, luminaire, support de manette) ou même plus artistique (cadeau de la fête des mères/pères, anniversaires, lithophanie), les possibilités de l'impression 3D sont infinies !



Le city stade

Après quelques derniers réglages, le "city stade" va être installé. Les délais ont été reportés, le devis a été actualisé, des demandes de subventions n'avaient pas toutes été accordées, 2 organismes ont reporté les demandes de subventions en 2025. Tout est réglé à présent.

Nous pouvons espérer l'installation et l'inauguration fin août, début septembre.

L'accès au "city stade" sera autorisé à tous, jeunes et moins jeunes, enfants de l'école sur le temps scolaire ou périscolaire.

L'occasion pour tous de se dépenser et d'occuper le temps libre, et d'en profiter pour laisser l'accès libre aux tous petits à notre espace jeux derrière la maison du temps libre.



Image non contractuelle

ET À L'ÉCOLE ?

LE PRIX DES INCORRUPTIBLES



Le Prix des Incorruptibles est le premier prix littéraire décerné par de jeunes lecteurs, de la maternelle au lycée.

Depuis 35 ans, cette association fait lire des milliers d'enfants et d'adolescents, les invitant à voter pour leur livre préféré.

Cette année, à l'initiative des enseignants de l'école de Saint-Jean-de-Verges, les élections se sont déroulées dans un cadre particulièrement solennel : la mairie.

Chaque enfant s'est présenté avec sa carte d'électeur et sa carte d'identité, documents préparés dans le cadre scolaire.

Deux isolements et deux urnes ont été installés pour l'occasion.

Deux assesseurs ont été désignés pour chacune des deux classes participantes : CP/CE1 et CM1/CM2.

Les enfants ont tenu leur rôle dans le respect le plus strict des règles d'un véritable bureau de vote.

Nous avons été touchés par l'enthousiasme des enfants et la fierté qu'ils ont exprimée face à une telle expérience citoyenne.

Un spectacle haut en couleurs à l'accueil périscolaire de Saint-Jean-de-Verges

Les Quatre Éléments unis pour la planète !

Le vendredi 11 avril, la salle polyvalente de Saint-Jean-de-Verges a vibré au rythme des applaudissements enthousiastes des familles, venues nombreuses assister au spectacle de théâtre préparé durant le temps périscolaire. Le thème de la représentation ?

Les Quatre Éléments au secours de la Terre !

Un projet à la fois ludique, créatif et porteur d'un message fort.

Depuis plusieurs semaines, les enfants, encadrés par une équipe d'animation investie et passionnée, ont mis tout leur cœur dans la création de cette pièce originale. Le feu, l'eau, l'air et la terre — chacun incarné avec caractère et imagination — se sont d'abord affrontés pour prouver leur suprématie. Mais confrontés aux urgences écologiques, ils découvrent qu'aucun ne peut sauver la planète seul. **C'est dans l'union que réside leur véritable force.**



Costumes éclatants, décors réalisés à la main et dialogues malicieux ont transporté le public dans un univers à la fois féérique et engagé. Petits et grands ont été touchés par le message : **la nature a besoin de solidarité, d'écoute et de respect** pour être préservée.

Un immense bravo aux enfants pour leur talent et leur énergie, ainsi qu'à l'équipe d'animation pour son engagement et sa créativité.

Ce spectacle n'a pas seulement émerveillé le public : **il a aussi semé, en chacun, les graines d'une conscience écologique en éveil.**

Les incivilités dans notre commune

Malheureusement, nous sommes contraints de revenir sur des comportements incivils qui nuisent à la vie collective de notre commune.

M

➔Déjections canines

Trop souvent encore, certains propriétaires de chiens oublient de ramasser les déjections de leurs animaux.

Résultat : nos enfants piétinent ces salissures, ne peuvent plus profiter pleinement des aires de jeux, et nos agents sont confrontés à des situations désagréables lors des opérations de tonte ou de débroussaillage.



➔Déchets sauvages

Chaque semaine, un demi-camion d'ordures diverses est collecté par nos agents pour être transporté à la déchetterie.

Ce travail, qui ne devrait pas exister à cette échelle, réduit le temps disponible pour les tâches d'entretien essentielles à la qualité de vie dans notre commune.



➔Vols de carburant

Nous avons également été informés en mairie que des personnes non identifiées siphonnent les réservoirs d'essence de véhicules privés.

Une plainte a été déposée en gendarmerie et des rondes de surveillance sont désormais effectuées.



➔Stationnement illégal

Le stationnement anarchique demeure un problème majeur.

Nous rappelons qu'il est interdit de stationner sur les trottoirs, pistes cyclables, devant les garages (publics ou privés) ainsi que sur les espaces verts.

Malgré nos nombreux rappels, des infractions persistent.



➔Agression à l'accueil

Enfin, un fait d'une extrême gravité : une de nos secrétaires a été insultée, menacée et agressée verbalement.

Profondément choquée, elle a dû être mise en arrêt temporaire.

Une plainte a également été déposée en gendarmerie.



Message à tous les habitants :

Nous appelons chacun à faire preuve de civisme et de respect envers les autres, les agents municipaux et l'espace public.

Ce n'est qu'avec l'implication de tous que notre village pourra rester un lieu agréable à vivre.

Renforcement de notre équipe technique

Vous avez certainement pu le constater, nos techniciens sur le terrain sont plus nombreux

Un de nos titulaires est en arrêt maladie depuis fin Novembre 2024.

Jean-Luc et **Johny** ont donc assuré à eux 2 le travail de 3, de Novembre 2024 à Mai 2025.

Grand merci à eux deux pour leur engagement au quotidien et le maintien d'un environnement agréable.

Cette situation n'était plus gérable surtout en prévision des vacances d'été.



Nous sommes conscients des désagréments causés par le manque de personnel sur l'entretien de notre commune et nous nous attachons à garder notre village propre.

Nous entendons vos demandes particulières et essayons de les satisfaire au mieux.

Aussi, pour renforcer notre équipe, nous avons embauché 2 personnes depuis le 2 juin 2025 jusqu'à fin septembre.

Nous accueillons aussi un jeune stagiaire pour 15 jours dans le cadre d'une réorientation scolaire.

Il prévoit une formation espaces verts et paysagiste à la rentrée prochaine.

Notre équipe ainsi soutenue devrait pouvoir travailler dans de meilleures conditions et répondre à vos attentes légitimes.

Etat-civil au 15 juin 2025 à St Jean

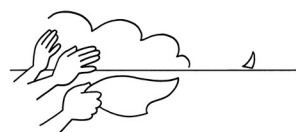
Naissances

- Gabriel PONCE ROMERO né le 08 décembre 2024
- Léo BUSSIGNIES né le 22 décembre 2024
- Sana OUHAYA née le 23 février 2025
- Simea LAMBERT née le 02 avril 2025 à Tarbes (65)
- Victoria GARCETTE PEREIRA née le 07 avril 2025
- Liam NOUGUÉ né le 13 mai 2025



Décès

- Michèle JALBAUD veuve ALOZY décédée le 25 janvier 2025
- Milèna SANCHEZ décédée le 18 février 2025 à Montauban (82)
- Marie-José MARTINEZ épouse LAVERDANT décédée le 29 avril 2025



Infos pratiques

Horaires d'ouverture de l'accueil de la mairie

Lundi : 9 h 00 – 12 h 30 / 14 h 00 – 17 h 30
 Mardi : 9 h 00 – 12 h 30 / 14 h 00 – 17 h 30
 Mercredi : 9 h 00 – 12 h 30 / FERMÉE
 Jeudi : 9 h 00 – 12 h 30 / 14 h 00 – 17 h 30
 Vendredi : 9 h 00 – 12 h 30 / 14 h 00 – 16 h 00

Permanence des élus

Une permanence des élus a lieu tous les mardis de 17 h 00 à 18 h 30 où le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Nous sommes à l'écoute de toutes les problématiques que vous pouvez rencontrer dans votre quotidien, n'hésitez pas à venir à notre rencontre.

Tarifs location salle polyvalente « Maison du Temps Libre »

Pour information, voici les nouveaux tarifs de location de la Maison du Temps Libre, en vigueur depuis le 1er novembre 2024 :

Pour les habitants de la commune :

- 100 € la journée
- 200 € le week-end

Pour les non-résidents :

- 150 € la journée
- 350 € le week-end

Pour les professionnels organisant des événements payants les anciens tarifs sont maintenus :

- 300 € la journée
- 600 € le week-end

Pour toute location (privée, associative ou professionnelle) :

Montant de la caution ménage : 75 €.

Montant de la caution salle et matériel : 1 000 €

Montant de la caution clé : 300 €

N'oubliez pas que le site internet de la mairie **www.saintjeandeverges.fr** est mis à jour régulièrement et vous informe des démarches, des animations et des actualités du village.

Pour nous contacter :

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-VERGES
 3 bis, avenue des écoliers
 09000 Saint-Jean-de-Verges

Service naissances : naissances@sjdv.fr
 Service décès : etat.civil@sjdv.fr
 Service affaires générales : mairie@sjdv.fr

Téléphone : 05 61 05 35 60